

Comité Technique Local (Aude) 16 janvier 2019

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Ce premier Comité Technique Local (CTL) de l'année sur les suppressions d'emploi, combiné aux dernières nouvelles sur la DGFIP, nous font déjà commencer l'année avec une grande inquiétude.

Ce que la DGFIP a nié comme étant un Plan Darmanin de démantèlement de la DGFIP, est maintenant reconnu par tous les acteurs ;

ce plan est à un niveau jamais atteint au point que certaines organisations syndicales n'ont pas voulu croire aux révélations obtenues par la CGT cet été, au début dans la DRFIP Nord :

un **réseau comptable** divisé par 4 !
des **SIP et des SIE** de 50 personnes !
Idem pour le **secteur hospitalier...**
des **agences comptables** pour les SPL et les Hôpitaux avec des agents détachés d'office !!
A ce sujet (transformation en agences comptables), nous avons appris que vous auriez envoyé des courriers à plusieurs ordonnateurs de l'Aude dès l'automne ... votre direction s'est bien gardée de donner ces informations. Et vous avez lancé le processus dans l'Aude bien avant vos rencontres de novembre et décembre avec le Ministre et le DG ; nous savons déjà par les faits que les directions locales sont peu enclines à la transparence pour les agents quand bien même leurs beaux discours sur la considération des agents, **mais nous vous demandons des explications sur cette affaire.**

Enfin, le DG avait déjà rajouté que les suppressions seraient encore plus importantes en 2020 que celles d'aujourd'hui, examinées à ce CTL.

Comme l'année dernière, vous supprimez des emplois alors que les charges augmentent, « même pas peur » : nouveaux dispositifs comme le PAS, population, nombre de foyers fiscaux, personnes en difficulté, coups de téléphones, courriers, mails, accueils etc.

Pas un service où ce ne soit la course. Les contentieux qui s'entassent, les titres, mandats, les mises à jour, les gracieux, les prises en charge, les rôles supplémentaires laissés de côté, des collègues qui écrètent pour pouvoir passer les payes ou accomplir leur mission tandis que des responsables mettent la pression sur les congés (**400 000 heures d'écrêtement en 2018 à la DGFIP**), les réponses bâclées parce qu'on veut aller vite, les comptes à l'arrache, les chefs de services qui demandent à leurs agents de ne plus répondre aux téléphones, des services devenus injoignables même en interne, des contribuables qui tous les jours nous disent ne pas pouvoir joindre le CDC, et mettre aussi une plombe à joindre nos centres dont le téléphone est saturé, on est également loin des 48h de réponse sur Balfus, des contribuables mal

aiguillés aux accueils faute de temps pour écouter et comprendre, des contribuables qui savent toujours moins comment faire, toujours plus énervés etc etc... ;

Rien n'y fait, le couperet est donc tombé pour 2019, vous avez fait tourner votre « moulinette » selon votre expression, et c'est 17 suppressions d'emploi :

SIP, SIE, PTGC, Trésoreries (locales, Pairie, aggro), Direction ...; **personne n'est oublié surtout si on rajoute ceux de l'année dernière** (SIP, SIE, SPF, PCEV, PCR, Trésoreries, EDR, Direction, service commun) !
(voir tableau des suppressions d'emploi sur notre site).

Le tout avec du matériel d'un autre âge, des applications des années 70, des ralentissements applicatifs, des téléphones qui tombent en rade, des vieux CGI pour rehausser comme on peut des écrans, des chefs de services qui essaient de réorganiser, réaffecter sans cesse les tâches et les moyens humains pour trouver des solutions illusoire, des chefs de services ou adjoints qui durcissent et dérapent sur les droits des agents aux congés ou récupération, des pressions sur ceux qui osent s'absenter quel que soit le motif ...



Nous vous faisons donc trois contre propositions déjà faites l'année dernière : premièrement, refuser de choisir les suppressions d'emploi puisque ce n'est pas vous qui décidez des suppressions d'emploi, envoyez un courrier en ce sens à la DG ;

deuxièmement, si le DG n'accepte pas, **dites lui que vous ne pouvez pas choisir, que vous ne savez pas où supprimer et qu'à la place, si le DG ou le ministre refusent zéro suppressions, vous proposez la suppression de deux postes d'administrateurs : le poste d'administrateur général et d'administrateur des finances publiques.** Ainsi du point de vue du dogme des économies budgétaires, que nous contestons, mais chères au DG, au gouvernement et à vous-même, les 2 postes d'administrateurs équivalent à environ 10 postes d'agents de l'Aude supprimés nationalement. Nous travaillerons ensuite collectivement à la répartition des tâches de ces 2 postes supprimés sur les autres administrateurs par exemple et nous réfléchirons à prioriser voire à laisser certaines tâches de côté. Bien sûr la suppression se faisant au 01/09/2019, nous profiterons de la période pour tiler les administrateurs adjoints. Ensuite, après discussion, nous pourrions réaffecter les 2 collègues en surnombre sur le département, les services où nous avons besoin de leur savoir en pilotage ne manquent pas ; s'il y a des besoins de formation en fiscalité, gestion publique ou applicatifs, nous mettrons en place un parcours de formation bien sûr.

La troisième proposition vient en complément des deux autres : faites tout simplement un courrier au DG qui reprend la teneur des liminaires d'aujourd'hui sur ce qui se passe dans nos services.

Le ministre a inventé un « droit à l'erreur » notamment pour les entreprises et dans tous les domaines (pas seulement fiscaux) ; **nous vous reconnaissons un droit à l'erreur, revoyez votre copie, vous n'aurez ni sanction, ni pénalité !**

Le PAS a été mis en place pour rien et impacte désormais négativement la vie des agents des usagers et de la DGFiP.

Les formations ont été faites à la va-vite (avec des documentations pour la mise en place en 2018 ..., sans base école etc), Gest-Pas également et « bugge ». **On vous le répète, le PAS est non contemporain (jusqu'à 3 ans de décalage pour le calcul du taux dans le cas de décès !), injuste, et compliqué !**

Vous avez recruté des contractuels au lieu de recruter des agents (et créer de l'emploi) et on apprend par hasard que des renforts de licence seraient positionnés dans l'Aude (5?) en plus des 200 premières licences données dans les directions de catégorie 1 et 2 pour que des agents des services hors CDC répondent au PAS sur le numéro national. **Nous voulons en savoir plus.**

Nous voulons également en savoir plus sur :

L'organisation prévue du réseau SPL sur une logique back-office / front-office ?

Le quantum des suppressions d'emplois qui a été notifié au département dans le cadre du plan pluri-annuel ?

Combien de postes comptables SPL envisagez-vous pour le département ?

Existera-t-il encore des trésoreries mixtes ?

Combien de SIP, SIE et SPF envisagez-vous pour le département ?

Mais sinon tout va bien, Darmanin annonce une prime de 200 € pour certains d'entre nous pour la « petite charge supplémentaire » représentée par le PAS, 4,5 milliards supplémentaire en moins à trouver pour la fonction publique d'Etat, les contractuels vont remplacer des emplois de fonctionnaires, et la retraite par points nous fera baisser nos retraites (même avec l'hypothétique intégration des primes !).

Nous n'avons qu'une réponse à toutes ces attaques, la mobilisation ! La même qui vous a fait céder sur les primes des plate-formes !

Localement, nous vous demandons :

aucune agences comptables dans l'Aude,

le comblement par recrutement de titulaires de tous les postes vacants de l'Aude ;

le lancement d'une consultation départementale et d'un débat avec les usagers, les élus et les agents sur nos services publics fiscaux, comptables et fonciers et leurs implantations territoriales ; dans l'attente, la réouverture des 4 trésoreries que vous avez fermées en 2018 et 2019 c'est à dire Couiza, Capendu, Ginestas et Sigean, la promesse que vous ne ferez pas remonter à la DG de nouvelles propositions de fermeture en janvier 2019 ;

un état des lieux avec les agents de l'accomplissement de

nos missions, service par service ;

un moratoire sur les restructurations départementales en tout genre tant que cet état des lieux n'est pas réalisé, l'abandon des restructurations réalisées en 2018 et 2019 et prévues en 2020. Sur la cible d'un seul SPF par département, demander le maintien de Narbonne et de Carcassonne, correspondant à l'existence réelle de 2 bassins de vie équivalents dans l'Aude, le non transfert des impôts et missions hospitalières vers d'autres trésoreries, le maintien des HLM dans la sphère publique ;

le maintien d'une direction de l'Aude à part entière, nous ne voulons pas que la DDFIP 11 devienne une direction multi départementale.

ramener nos services RH sur Carcassonne, contre leur transfert à Montpellier dans le cadre du CS-RH de l'arc méditerranéen, garder le service des produits divers sur Carcassonne, organiser son retour ;

un plan départemental pour avoir le droit de se garer à proximité de son travail en l'absence de transports publics efficaces ;

une solution pour que dans un premier temps, les collègues de la cité administrative ou de Pierre Sémard aient le temps de manger au RIAC sans perdre sur leur pointeuse ;

le droit pour les agents de venir travailler les jours dit de « ponts naturels » que vous avez décidés (comme cela se fait dans d'autres départements) ;

un état des lieux sur la sécurité des locaux et un plan d'investissement pour y répondre ;

au CDC : un assouplissement du processus des plans de congés, une pause documentaire identifiée, une pause élargie au moment des « réquisitions téléphoniques » comme celles de septembre et garantie à tous ;

la confirmation de l'ensemble des sorties terrains pour les travaux topographiques actuels des géomètres ;

la fin immédiate des pressions et harcèlements hiérarchiques en tout genre, la convocation et la formation des chefs de service ou adjoints qui n'appliquent pas le droit, le respect intégral des droits des agents en matière d'expression et d'information ;

la prise en compte immédiate des problèmes immobiliers de tous les sites du département ;

l'amélioration réelle de toutes nos applications informatiques et du réseau ;

la non suspension de congés de janvier-février pour les CDC et SIP.

Les élus de la CGT Finances Publiques Aude.

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11

Mél : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr



Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>